

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 36

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: C.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lui promette, qu'on l'assure que ce qu'il souhaite lui arrivera. Quand il va chez une cartomancienne ou une somnambule, ce n'est pas du tout un désir désintéressé de savoir l'avenir quel qu'il soit, c'est un obscur instinct qui l'engage à chercher contre les redoutables éventualités de cet avenir une assurance préventive.

Voyez une femme qui se tire les cartes à elle-même ou qui se les fait tirer par une camarade. Les cartes ne s'arrangent pas toujours la première fois au gré de ses espérances et de ses désirs. Que fait-elle toujours? Est-ce qu'elle s'en tient à cet arrêt du sort, le regardant comme irrévocable? Jamais, au grand jamais. Elle recommence l'épreuve jusqu'à ce que le hasard ait amené la combinaison de cartes qui la confirme dans ses souhaits, qui lui annonce l'intervention du jeune homme blond ou brun, le gain du procès ou la lettre de mort qui ouvre l'héritage attendu.

Que pouvez-vous conclure de là, sinon qu'en ayant l'air d'interroger l'avenir on ne lui demande que de nous renvoyer l'écho de notre secret désir.

Ce sentiment est ancré au cœur de tous les hommes. C'est lui qui fait la force et la puissance du médecin. Que croyez-vous que l'on demande au bon docteur, quand on l'appelle? La santé? Oui, sans doute; on a cette idée, confuse et diffuse, qu'il pourra la rétablir à l'aide de remèdes appropriés. Mais ce qu'on lui demande avant tout, c'est sa parole — une parole rassurante, — qu'on n'en mourra pas encore cette fois.

Et les médecins le savent bien! En connaissez-vous un qui dise à son malade :

— Eh bien! mon ami, c'est une affaire faite. Graissez vos bottes pour le grand voyage. Vous n'en avez plus que pour quelques heures.

Le malade et la famille se récrieraient d'horreur :

— Ça, ce n'est pas un médecin!

Et le fait est que ce ne serait pas là un médecin. Le médecin est un marchand d'espérances. Il vend des illusions. Il y a des malades qui se croient et qui se disent philosophes :

— Voyons, docteur, disent-ils, vous me connaissez, j'ai l'âme ferme; j'aime mieux savoir ce qui en est. Je suis condamné, n'est-ce pas? Oh! à moi, vous pouvez parler sans ménagement; je vous saurai gré de ne me point cacher la vérité... Allons! dites-moi la vérité...

Ah! si le docteur la disait, comme il passerait tout de suite sur le visage du moribond un nuage de désappointement qui serait bientôt suivi d'un mouvement de colère: Quel âne que ce médecin! Il faut vite en prendre un autre qui soit plus instruit et plus habile; traduisez: qui soit plus complaisant, qui sache

mieux accommoder les prévisions à nos désirs.

Aussi les médecins ne s'y hasardent-ils guère. Peut-être avec un ami intime dont ils connaissent la force d'âme et l'énergie paisible de caractère, auront-ils, s'il y a un accord conclu d'avance, l'imprudence de dire à leur malade: Il est temps! Mais ce sont des cas rares qui ne peuvent prévaloir contre la loi universelle. Et cette loi, c'est que l'homme a besoin d'être dupé. Il veut qu'on lui promette ce qu'il désire, comme un peuple qui soutient une guerre hasardeuse veut qu'on ne lui prédise que des succès et fait un mauvais parti à ceux qui ont l'imprudence ou la naïveté de lui montrer les choses telles qu'elles sont.

Et c'est ce qui fait qu'il y aura toujours, malgré ce célèbre progrès des lumières dont M. Prudhomme a plein la bouche, des devineresses, des cartomanciennes, des somnambules, et une clientèle de badauds crédules pour les consulter. Toute personne, pour peu qu'elle soit instruite, sait bien théoriquement que l'avenir échappe à nos prévisions et qu'on ne lit point au front des étoiles, comme dit le poète :

Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles.

Elle est donc irrémisiblement sceptique; mais ce scepticisme ne peut rien sur le mystérieux désir qui la travaille d'être flattée dans ses espérances, de s'entendre dire que ses entreprises réussiront, que ses vœux ne manqueront pas de se réaliser. Elle est édifiée sur la valeur réelle de ces prédictions; n'importe! elle a plaisir à les recueillir d'une bouche qu'elle s'efforce de croire inspirée.

Vous rappelez-vous une jolie anecdote du dix-huitième siècle contée par Champfort? Un grand seigneur, déjà vieux, était habillé par son valet de chambre, qui lui disait, tout en lui passant ses vêtements :

— Comme monsieur le marquis est frais de visage et à l'œil vif! Comme il est bien fait de sa personne! Toutes les femmes raffolent de lui!...

Et le marquis, pinçant l'oreille du domestique d'un geste familier :

— Coquin! lui disait-il, je sais bien que tu ne penses pas un mot de ce que tu dis; mais continue, ça me fait plaisir tout de même.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur Vaudois*, Lausanne.

Monsieur,

J'en veux cette fois à nos amis de Genève qui ne cessent de se faire du bon sang et de rire, à nos dépens, bien entendu, chaque fois que la question si célèbre du niveau du lac arrive sur le tapis. Ce malheureux conflit, à peu près résolu maintenant, mais qui a failli nous

brouiller définitivement avec eux, leur fournira pour toujours d'innombrables saillies et de fréquentes allusions.

Comment pourraient-ils du reste oublier MM. Ormont-dessus et Ormont-dessous, et la désopilante histoire de la mappemonde qui penche et qui penchera toujours du côté du canton de Vaud? Mais, hélas! subissons sans nous plaindre ce pauvre sort et disons avec cette recrue de la Pontaise: « Que voulez-vous, ces Genevois, ça n'est bon que pour se moquer des Vaudois et pour se promener par la Corriaterie, et voilà tout! »

Mais, nos amis, qui se font de telles gorges chaudes, en entendant conter que: les eaux du lac *refluent sur le canton de Vaud*, ne se doutent guère que le phénomène s'est pourtant produit. Ils ignorent aussi peut-être qu'une fois les roues des moulins installés sur le Rhône ont tourné dans le sens contraire à celui du cours normal du fleuve. Ce sont là cependant des faits patents, consacrés par la chronique. Voici pour les en convaincre quelques extraits d'un volume du XVII^e siècle, intitulé: *Fondation et antiquités de Genève* :

« 1600, 13 septembre. — Il arriva une chose très remarquable: depuis le matin, jusques à onze heures avant midi, après plusieurs grands tonnerres, le Rhône fit en trois ou quatre reprises une espèce de flu et reflui, c'est à dire qu'il s'arrêtât autant de fois sans couler, ses eaux remontant dans le Lac et laissant son lit à sec en des lieux où au paravant il y avoit plus de cinq piés d'eau; les Batteaux qui étoient au Port du Lac demeurant aussi à sec, jusque-là même que les enfants y prirent de petits poissons et de même les Coutelliers qui demeuroient sur le Pont allèrent dessous ramasser de la ferraille; mais l'eau amoncellée revenant en même tems, ils n'avaient plus belle hâte que de s'en sauver.

1645. Le dimanche 19 janvier. — Entre sept et dix heures du matin, après avoir fait toute la nuit de grands orages, il fit un si grand vent qu'en moing de rien il fit *rebrusser le Rhosne et le Lac* et de sorte que pendant deux heures plusieurs personnes allèrent aux chaisnes à pied sec et d'autres traversèrent depuis la Monnoye jusques en l'Isle; la violence de ce vent fut si grande qu'il enleva des toits entiers et les transporta sur d'autres. renversa grand nombre de cheminées et arracha quantité de gros arbres et fit de grands dégâts aux vitres et aux tuilles des eddifices publics.

1651. Le 21 novembre. — Il y eut un grand débordement de l'Arves qui entraîna presque tous les Ponts et fit remonter le Rhosne si fort que les moulins de Genève en tournèrent à rebours. »

Voici des faits, amis de Genève, qui

vous prouvent surabondamment qu'il y a plus de deux siècles déjà, le Rhône a tenté de faire un demi-tour pour rentrer dans ce beau lac de Genève, et qu'il a menacé d'inonder les rives de notre canton; vos moulins du Rhône ont même tourné à rebours, et à cette époque pour tant la mappemonde n'avait pas pris la fâcheuse inclinaison que vous lui prêtez! Mais qu'importe! riez-en toujours, nous Vaudois, nous en rions aussi!

Aigle, le 29 août 1892.

C. T.

Onna reponsa po s'esquivâ dè fèrè la charità à n'on pourro.

Porqu'è l'ai a te dâi retso et dâi pourro dein stu mondo? Est-te petétré po cein que lè retso sont dâi brâvès dzeins et lè pourro dâi canaillès? Et est-te po recompiensâ lè bons que l'ont tot à remolhie mor: ardzeint, bounheu, bon teimps, pliési; tandi que se lè crouïo dussont s'escormantsi dè travailli po sè poâi repétré, c'est bin lào dan?

Eh bin na! et diabe na! se y'a dâi retso que sont brâvo, et Dieu sâi bény'in a pas mau, y'ein a assebin que ne vaillont pas pipetta et que sont dè la finna cacibraille, tandi qu'on traovè dâi pourro et prâo, que sont la fleu dâi z'honètès dzeins.

Se cein va dinsè, c'est que cé que no gouverné l'a volliu, et tot cein que l'a fé est bin fé, et se no seimbiè dâi iadzo que tot ne va pas coumeint foudrà, c'est qu'on n'a pas la comprenetta prâo àovèrtâ.

Ora, se l'ai a dâi retso, n'est pas po cein que vaillont mé què lè z'autro; mâ c'est po que baillèyont on coup dè man à clliâo qu'ein ont fauta, kâ lo mondo ne tindrà pas trà senannès se n'iyâi min dè pourro, et coumeint ne pâovont pas fèrè solets, clliâo que pâovont, lào dussont àidi, et n'est què po cein que l'ai a dâi retso, et se ne compreignont pas cein que l'ont à fèrè, tant pis por leu! Ora, attiutâ vâi stasse.

On pourro diablo, borgno d'on ge, que n'étâi pas ein état dè gâgni sa viâ, demandâvè l'ermonna decé, delé, et la pe granta eimpartiâ dâi dzeins à quoui teindâi la demi-auna, l'ai baillivont dè bon tieu. On dzo que l'étâi eintrâ dein onna pinta, po demandâ, l'ai avâi à n'on bet dè trabilia on lulu que liaisâi lè papâi. Cé coo étâi retso qu'on diastro, mâ l'étâi tant pegnetta et tant rance que lè pourro étiont adé mau reçus tsi li. Quand lo borgno fut eintrâ, tsacon l'ai baillâ 'na tracasséri, et dâi z'amis que bévessont per einseimblio l'ai front, ein l'ai montreint lo vilhio avâro: « Allâ vai cé monsu, vâo va prâo bailli oquiè; » et sè désiront eintrè leu: stu iadzo, n'ia pas moian que refusâi. Mâ s'on sorcier! Quand lo borgno l'ai demandè, l'autro

fe d'abo état dè ne rien oûrè; mâ à la fin quand vâi que ne pâo pas s'esquivâ dè l'étiutâ, à cause dâo mondo, l'ai fâ: Que volliaï-vo? — Eh, monsu, repond lo pourro, y'é z'u on grand malheu; y'é perdu on ge... Adon l'autro l'ai copè lo subliet ein l'ai deseint: « Su bin fâtsi, mâ n'est pas mé que l'é trovâ; » et l'ai virè lo dou po sè remetttrè à liairè, sein l'ai rein bailli.

Vouaiquie on retso que porrâi bin avâi onna soupliâie dévânt d'eintrâ dein l'autro mondo!

Un monsieur français, accompagné de sa femme, se fait conduire sur la place de Montbenon par un cicerone de notre ville.

— Qui donc habite ce palais? demande le voyageur.

— Eh bien, monsieur, c'est le Conseil d'Etat; il y a un membre de chaque canton, c'est pour cela que tout autour du palais se trouvent les écussons des 22 cantons.

— Et quelles sont les attributions de ce Conseil d'Etat? reprend l'étranger.

— Quand il y a des affaires dans les cantons, par exemple dans le canton de Berne, celui du canton vient ici pour arranger cette chose.

— Mais alors c'est la Cour d'assises, s'exclame enfin le Français, croyant avoir saisi le fil de ces incohérentes explications.

— Oui, monsieur, c'est ça, répond le cicerone content d'être au bout de cette épreuve de laquelle il devait, croyons-nous, bien avoir peur de ne pas sortir à son honneur.

Authentique.

Potage aux concombres. — Coupez vos concombres et faites-les blanchir pendant dix minutes; laissez refroidir et égouttez; mettez des bardes de lard dans le fond de votre casserole. Placez ensuite vos concombres et couvrez-les de lard; ajoutez-y des carottes, oignons, du gros poivre, deux ou trois clous de girofle; mettez la quantité d'eau nécessaire, puis laissez cuire une demi-heure. Ajoutez un peu d'extrait de viande Liebig. Préparez votre potage comme celui au pain, mettez vos concombres dessus et versez votre bouillon.

Compote d'abricots grillés. — Choisir de beaux abricots bien mûrs, les ouvrir en deux et saupoudrer de sucre candi; faire ensuite griller sur de la braise après les avoir dressés sur un compotier, les arroser d'un sirop bouillant framboisé.

Il ne faut pas envoyer chez les blanchisseurs les broderies de couleur: mouchoirs, garnitures, etc.; faites-les nettoyer à la maison.

On les met tremper dans un seau d'eau tiède additionnée d'une cuillerée à dessert d'essence de térébenthine.

On agite l'eau.

Les broderies se lavent facilement au bout

de dix minutes d'immersion, sans qu'il soit besoin de les frotter beaucoup; elles ne déteignent pas.

Employez le même procédé à l'égard du linge de couleur, en augmentant les doses.

Mot de l'énigme de samedi: Facteur.

— Ont répondu juste: Brasserie Boller, Nyon; MM. Tinembart, Bevaix; E. Sanguinède, Genève; A., Gryon; café Favre, Yverdon; W. Howard, Bâle; Delessert, Vuflens; L. Orange, Genève; E. Bastian, Forel. — Prime échue à Mme L. Orange, Eaux-Vives, Genève.

Toutes les primes en retard sont mises aujourd'hui à la poste.

Charade.

Femme ne peut mentir quand elle est mon premier; Un marquisat, dit-on, vaut mieux que mon dernier; Mon tout, que je chéris et que Madrid regrette, D'un monarque français fut deux fois la conquête.

Boutade.

M. J. a quelques personnes à sa table, entr'autres un ancien ami, le médecin de la maison, et un neveu, jeune homme très sérieux, très rangé, qui fait ses études en théologie; il est assis à côté de la fille de M. J., sa cousine.

Cette dernière laisse refroidir son potage.

— Il est brûlant, dit-elle, et j'ai un petit bouton sur la lèvre.

— Tiens! moi aussi, s'écrie le cousin.

— Ces petits boutons, c'est très contagieux, dit tranquillement le docteur, qui est réputé pour ses imprudences de langage.

L. MONNET.

CARTE CÉLESTE

avec horizon mobile

sur laquelle un mécanisme très simple permet de circonscrire la partie du ciel visible à une heure quelconque de la nuit. — Lorsqu'un moyen de cette partie mobile on a fait correspondre l'heure avec le point indiquant le mois et le quantième, il suffit d'orienter la carte pour que les constellations s'y présentent exactement dans la position qu'elles occupent dans le ciel. La carte elle-même porte des indications très claires sur la manière de procéder. — En vente au bureau du *Conteur vaudois*, prix 4 francs.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,25. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 82. — Bari, à fr. 59. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 38. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,25. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,50. — Tabacs serbes, à fr. 12,25. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD